

1. RÉUNION COMMUNE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ÉCONOMIES D'ÉCHELLES ET DES SYNERGIES.

Vu l'article 26 bis §5 de la loi organique des CPAS ;

Vu le rapport d'économies d'échelles 2016 visé au comité de concertation commune / CPAS ;

Synergies et économies d'échelles en matière de personnel :

Mises à disposition de personnel communal pour les besoins du C.P.A.S. :

- Entretien des locaux du CPAS par le personnel communal ;
- Recours au service technique communal pour les besoins du CPAS en matière de travaux et services ;
- Mise à disposition de personnel d'entretien des locaux.

Personnel commun :

- Receveur régional commun C.P.A.S. et Commune : ce qui facilite le transfert de l'information ;

Gestion des points APE

Les points APE surnuméraires du CPAS mis à disposition de la commune afin de les valoriser sur la tête des agents communaux contractuels subventionnables dans le cadre des aides à l'emploi « APE » ;

Synergies et économies d'échelles en matière de frais de fonctionnement :

- Mise à disposition, par la commune, d'un bâtiment (deux logements) comme logements de transit
- Informatique : l'intégration des logiciels et données propres au CPAS au serveur commun commune / CPAS hébergé au CPAS a été réalisée en 2016. Outre l'économie d'un double investissement de départ, nous évitons ainsi deux contrats de maintenance et de sauvegarde. La liaison entre le CPAS et la commune est opérée par « fibre optique » posée entre les deux sites en 2010. Le parcours emprunté par la fibre transite par le bâtiment de l'ancien arsenal des pompiers où un raccordement a été placé.

Synergies dans la gestion des matières à dimension sociale :

Logement et Energie.

Collaboration entre la conseillère en logement et énergie et le service social du CPAS dans la gestion des logements sociaux communaux et l'information logement et énergie à destination des usagers du CPAS : information et accompagnement administratif sur les aides, prêts à taux préférentiels, primes en matière de logement et d'énergie, etc.

Plan de Cohésion Sociale :

La coordination du Plan de cohésion sociale et la coordination de l'accueil extrascolaire sont confiées à la même personne qui est hébergée dans les locaux du CPAS, ce qui permet un lien entre la Commune et le CPAS. Plusieurs activités à caractère social reprises dans ces missions suscitent une étroite collaboration entre le service social du CPAS et la coordinatrice du PCS et de l'accueil extrascolaire, et notamment :

- les activités communales telles que Noël au Théâtre et la participation des usagers via les tickets Article 27 du CPAS ;
- l'opération « Eté solidaire, je suis partenaire » et la création de cette association Commune – CPAS avec l'engagement d'étudiants en juillet / août dans un objectif d'égalité dans le travail à mener puisque tous les jeunes recrutés sont intégrés en équipe environnement avec un formateur engagé par la Commune et permettant la réinsertion des personnes aidées au CPAS
- l'information par le service social à propos du secteur d'activité extrascolaire (lors de demande d'accueil pendant les petits congés scolaires et lors des plaines de vacances communales)
- l'information par le service social à propos des activités et participants de la MACA
- L'aide du service social chaque mardi et jeudi pour véhiculer les participants vers la MACA
- l'intégration de stagiaires « D.E.F.I.T.S. » dans l'action locale communale : travaux d'entretien des parcs et abords (Service communal « Environnement »), nettoyage des vêtements de travail des ouvriers et des stagiaires par la structure de réinsertion D.E.F.I.T.S. (Buanderie sociale)
- l'intégration de stagiaires « D.E.F.I.T.S. » dans d'autres services communaux : EPN, MACA, Bibliothèque, Urbanisme, service tourisme et environnement.
- l'encouragement des initiatives en matière de lutte contre la fracture numérique intergénérationnelle entre l'Espace public numérique et le public (le travail au sein de l'EPN est de par sa nature intergénérationnel, social, adapté à la vie locale et à destination de tout public) ;
- La gestion d'un potager communautaire aménagé (création d'un chemin d'accès accessible au PMR, plantation de l'oseraie, réalisation de bacs à légumes à hauteur des résidents, création d'un chemin de promenade avec bancs) à proximité du home « Val des Seniors » à Chanly: c'est une initiative du CPAS, pour laquelle DEFITS met à disposition une formatrice en environnement

Synergies en matière d'investissements.

- Le conseil communal et le CPAS ont décidé d'acheter en commun l'ancien agence BELFIUS pour y faire des bureaux administratifs pour la commune (rez-de-chaussée) et deux appartements (à l'étage) pour mettre en location.